



JUIL
2024—n°251

l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

UN AVENIR PROMETTEUR

Voici le parcours peu commun d'un jeune landais.

A tout juste 19 ans Théo Bordron a déjà 4 médailles d'or à son actif, l'épilogue d'un début de vie professionnelle prometteur.

C'est lors de son année de 3^{ème} que Théo découvre sa voie, en effet lors de la visite de l'URMA (Université Régionale des Métiers de l'Artisanat) à la Roche sur Yon il découvre le métier de carrossier et le coup de cœur intervient, ce métier lui apparaît comme une évidence. Pour s'assurer du parcours à emprunter il effectue des stages au Garage Poupin, à Saint Martin des Tilleuls puis à Beaupaire, à La Nouvelle Carrosserie. Ces stages le confortent dans son choix et l'orientation semble limpide.

Ayant une attirance pour la pratique, Théo commence par un apprentissage, il passe son CAP Carrossier en 2 ans là où son coup de cœur s'est précisé, au garage Poupin. Il tente un premier concours et décroche la Médaille d'or de Vendée de carrosserie (en avril 2022).

Afin d'apprendre de nouvelles méthodes et se perfectionner, Théo change d'entreprise et part aux Herbiers à la Carrosserie du Donjon. Il y passe un CAP peintre en carrosserie en 1 an.

Cette année-là, les médailles s'enchaînent : Meilleur apprenti OR Vendée (avril 2023), OR en Régionale (mai 2023) et Or en Nationale (juin 2023). Le concours MAF (Meilleur Apprenti de France) a eu lieu à Nice, il y avait 16 concurrents, la réception des médailles s'est faite en février 2024.

Nous pouvons dire que 2023 fut une année en OR pour Théo !



La première pièce (avril 2022) : une aile avant de voiture d'une DS, la pièce était abîmée il fallait faire de la soudure, du redressage et de la reconstruction de pièce.



La deuxième : c'était un panneau de porte, il fallait faire du masticage, peinture et décoration, bandes bleu/blanc/ rouge avec un dégradé à la fin et un rectangle MAF 2023.

Lorsqu'on lui demande d'où lui est venue l'envie de concourir il nous cite son papa qui avait lui aussi passé le concours en peinture il y a quelques années. Il lui a transmis l'idée de le passer et après tout s'est enchaîné... Le concours est une reconnaissance qui demande d'accorder du temps à sa préparation (la préparation de la pièce s'effectue le soir en plus des heures de travail), il faut également que les patrons acceptent et soutiennent le projet. Et pour le sécuriser dans son choix, un autre membre de sa famille l'a conseillé. Son parrain avait fait les Olympiades des métiers (maintenant les World Skills) en peinture, il lui a dit qu'il pouvait recommencer et s'améliorer. Tout cet environnement a été porteur et favorable.



En lui demandant ce que cela lui apporte Théo met l'accent sur le fait que cela permet de s'améliorer constamment, d'être encore plus minutieux. C'est une fierté aussi, un beau challenge. Rendre fier ses parents et son entourage reste un leitmotiv. Et puis il y a cette fameuse adrénaline de concours.

Clairement, il ne faut pas compter son temps comme pour toute passion. Il faut être patient, attendre de voir le résultat final, la satisfaction de voir sa pièce aboutir et réussir à aller au bout.



Evidemment nous lui avons parlé d'avenir...

Actuellement il est en 1^{ère} année d'un TFP (Titre à Finalité Professionnelle) toujours aux Herbiers, c'est le plus haut grade de qualification en carrossier peintre (cela remplace le BEP). Et pour 2025 il envisage de concourir de nouveau, ce sera cette fois-ci aux World Skills (Les Olympiades des métiers) à Marseille. Ce concours est encore plus complexe, il devra réaliser sa pièce en direct devant le public et le sujet ne sera donné que le jour même. Pour y accéder il faut passer les sélections régionales puis les nationales. Seuls les trois premiers partiront aux mondiaux (le 1^{er} partira, les 2 autres seront remplaçants). Cette année le concours se déroulait à Lyon. Pour aider les participants, des coaches les accompagnent pour travailler le mental. Les concurrents doivent améliorer leur pièce au fur et à mesure. Pour citer le concours : *« C'est un événement d'ampleur internationale qui a pour ambition de mobiliser la jeunesse autour de la valorisation de l'excellence de ses compétences afin de répondre aux enjeux de notre société aujourd'hui et dans le futur ».*



Et en se projetant plus loin, l'objectif serait de se faire une expérience en étant salarié et un jour ouvrir sa propre entreprise. L'aventure des concours c'est aussi un gage de qualification et d'accès à l'emploi.

Théo, déjà très mature, se rend compte que l'apprentissage l'a fait murir, c'est un moyen d'apprendre énormément de choses de manière concrète. Cela aide à trouver sa voie.

Pour clôturer cet échange il tenait vivement à remercier son maître d'apprentissage de Saint Martin des Tilleuls qui l'a accompagné au 1^{er} et au 2^{ème} concours (au niveau départemental) ainsi que sa famille et son patron qui l'ont suivi pour les concours.

Nous tenions à féliciter aussi Louison BLANCHARD qui vient juste d'être promu Meilleur apprenti de France OR 2024 en Electrotechnique, énergie, équipement communicants à Lyon le vendredi 7 juin 2024 pour le département de la Vendée.

Pour accéder aux métiers manuels il existe plusieurs possibilités :



L'OUTIL EN MAIN a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans, aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine. Elle est guidée par des bénévoles, gens de métier et passionnés, souvent à la retraite. Elle a lieu dans des ateliers avec de vrais outils. Cette association joue un rôle clé pour attirer les jeunes vers les métiers manuels. Ils pourront, des années plus tard, choisir un métier répondant à leurs aspirations, par la voie de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

L'APPRENTISSAGE est une méthode de formation unique, à la fois générale, technologique et pratique. Ce chemin professionnel permet à un apprenti d'acquérir des compétences spécifiques tout en travaillant au sein d'une entreprise.

L'APPRENTISSAGE EN VENDEE :

L'URMA, Centre de formation professionnelle de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat :

- accueille plus de 1900 jeunes apprentis et adultes en partenariat avec 1600 entreprises artisanales du Grand Ouest
- prépare à plus de 35 diplômes du CAP au BTS dans 5 secteurs d'activité (Alimentation, Mécanique, Soins à la personne, Tertiaire, Commerce-Vente)





INFOS TRAVAUX

La croix de l'Angenaudière a retrouvé sa splendeur. Il y a quelques mois un camion a accroché un fil de télécommunication et celui-ci a fait tomber la croix. L'accident n'a pas eu de témoin et le camion est parti sans laisser d'adresse. C'est donc la commune qui s'est chargée de la reconstruction. Les travaux ont été conduits de main de maître par André Roy, l'entreprise Batilandes a participé au transport et à l'élévation de la croix.



infos médiathèque

LES ACTUALITES DE LA MÉDIATHÈQUE

A noter dans vos agendas !

Samedi 6 juillet à 11h00: Livres, papote et café, l'équipe de la médiathèque vous présentera ses coups de cœurs, venez faire le plein d'idées pour partir en vacances.

Mercredi 10 juillet de 10h30 à 11h : Balivernes et petites sornettes, des petites histoires en veux-tu en voilà pour les 3-6 ans. (Gratuit)

Inauguration de la médiathèque :

Samedi 14 septembre. Le programme des animations vous sera dévoilé prochainement !

Fermeture estivale : du 5 au 24 août.

Pendant la fermeture de la médiathèque, la boîte de retour ne sera pas accessible, vos prêts seront prolongés durant l'été. Merci de votre compréhension.

Mariages (2)

25 mai : CLENET Valentin et PITON Marine – 1 rue du Chemin Vert

Décès (4)

25 mai : CAMPION Noëlla – 8 rue Eugène Charier (66 ans)

FEU D'ARTIFICE ET APERO CONCERT LE 13 JUILLET AVEC LE MOTO-CLUB LES D'BRIDES

La Municipalité et le moto-club les d'bridés vous donnent rendez-vous sur le site de la Godelinière pour les festivités de la fête nationale. Rendez-vous dès 19 H pour un apéro concert, le feu d'artifice sera ensuite tiré à la tombée de la nuit.

On vous attend nombreux !

Le feu d'artifice sera tiré autour de l'étang de la Godelinière. De ce fait, l'aire de pique-nique de la Sapinière et la grotte de Lourdes ne seront pas accessibles au public la journée du Samedi 13 Juillet. La pêche sera également fermée.



 Horaires de la Mairie	Ouverture de la Mairie lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45

 médiathèque	 agence postale	 pluviométrie
Lundi: 16h-18h30 Mercredi: 10h-12h30 14h30-18h30 Vendredi: 14h30-19h Samedi: 10h-12h30	lundi au samedi de 10h à 12h	Mai 2024 107,5mm cumul année 2024 : 423 mm



MISE A L'HONNEUR DES ENTREPRISES PARTENAIRE DU VOLONTARIAT DANS NOTRE CENTRE DE SECOURS

Lundi 15 avril 2024, dans les locaux de Kuhn Audureau (La Copechagnière), 16 employeurs de Sapeurs Pompiers volontaires se sont vus remettre le label "employeur partenaire des sapeurs-pompiers" par le Préfet de la Vendée, Gérard GAVORY. Parmi elles, l'entreprise Kverneland des Landes-Genusson y a été mise l'honneur.

Le Président du Conseil Départemental, Monsieur Alain LEBOEUF, et la Présidente du Conseil d'Administration du SDIS de la Vendée, Madame Bérangère SOULARD étaient également présents pour cette cérémonie. Les employeurs ont également reçu un casque aux couleurs du SDIS de la Vendée.

Depuis plus de 60 ans notre centre de secours accueille des sapeurs-pompiers volontaires qui travaillent chez Kverneland (anciennement SICAM). L'entreprise a toujours laissé nos sapeurs pompiers volontaires exercer leur engagement sur leur temps de travail sans aucune remise en cause, cette distinction est bien méritée.

Globalement en 2023 sur les 1400 heures d'interventions réalisées, un peu plus de 300 heures se font sur du temps de travail. C'est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des employeurs qui permettent à nos sapeurs pompiers volontaires de se libérer à toute heure de la journée : Dekra - Electricité Landaise - Ephad Les Bruyères - Gaec Bastysves -



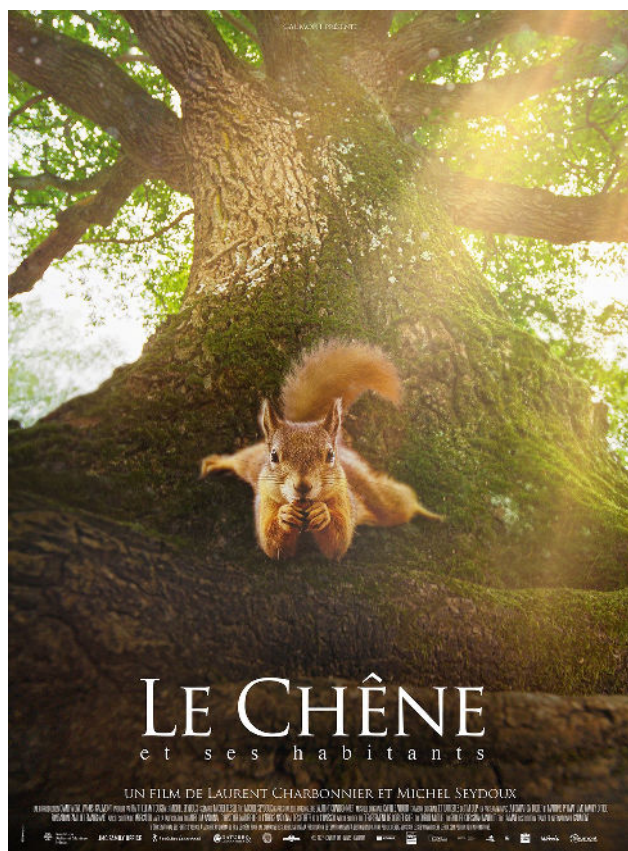
Gaec Bauchet - Gaec Daphinois - Gaec Le Gab - Kverneland - Sarl Mechineau (Bazoges en Pailleurs)- Servimac (La Bruffière) – SB Peinture.

Un remerciement également à la municipalité qui, au travers d'une convention réalisée en début d'année avec l'association Colimaçon et l'école St Raphael, permet aux sapeurs pompiers volontaires parents de jeunes enfants de se rendre disponible plus facilement en journée.

Je n'oublie pas les autres employeurs qui aident nos sapeurs pompiers volontaires différemment, soit par des conventions de formation, soit qui acceptent du retard à l'embauche dans le cadre des interventions.

Capitaine Chiron Didier
Chef de centre

CINÉMA DE PLEIN AIR « LE CHÊNE » LE 23 AOUT À LA CITÉ DES OISEAUX



Le Département de la Vendée et l'association Land'Nature vous invitent, avec la projection en plein air du film « Le chêne », à une aventure intimiste au cœur d'un arbre centenaire. Des racines à la cime, dans l'entrelacement des branches ou à flanc d'écorce, la vie animale se dévoile dans sa plus grande simplicité, en toute beauté. Un documentaire réalisé en plein cœur de la forêt de Chambord, récompensé du César du meilleur film documentaire en 2023.

« Il était une fois l'histoire d'un chêne, vieux de 210 ans, devenu un pilier en son royaume. Ce film d'aventure spectaculaire rassemble un casting hors du commun : écureuils, balanins, geais, fourmis, mulots.... Tout ce petit monde vibrant, vrombissant et merveilleux scelle sa destinée autour de cet arbre majestueux qui les accueille, les nourrit, les protège... Une ode poétique à la vie où la nature est seule à s'exprimer. »

Projection en plein air tributaire des conditions météorologiques : prévoir des vêtements chauds, coussins et couvertures A la Cité des Oiseaux. En cas de mauvais temps, la séance aura lieu au Complexe sportif.

Film de 2022 de Laurent Charbonnier et Michel Seydoux

Durée : 1h20 – Pour toute la famille

Gratuit

19h30 – 21h30 : animation musicale et restauration sur place

21h30 : projection en plein air

Informations au 02 51 67 60 60

Accès parking par le village du Moulin – route de St Symphorien



BOURSE JEUNES BENEVOLES VOLONTAIRES

Dans le cadre du Plan "Vendée Double Cœur", le département offre une bourse aux jeunes bénévoles vendéens pour les aider à financer leurs études supérieures ou leur permis de conduire. Le montant des bourses est variable entre 350 et 800 euros.

Pour être éligible, le candidat doit :

- avoir entre 16 et 25 ans ;
- être domicilié en Vendée ou rattaché fiscalement à l'un de ses parents domicilié en Vendée ;
- être impliqué bénévolement dans une ou plusieurs associations vendéennes :

Vous trouverez tous les renseignements ainsi que le règlement en vous connectant sur le site www.vendee.fr/bourse-jeunes-benevoles-vendeens

La candidature peut être déposée directement depuis la plate-forme départementale.

Dépôt des dossiers : entre le 1^{er} Juin et le 1^{er} Octobre 2024

Plus d'infos :

vendeedoublecoeur@vendee.fr

Tél : 02 28 85 81 44



L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE ST-MALÔ-DU-BOIS ET LE GEFR 85

— RECHERCHENT —

LEUR COORDINATION RESTAURANT SCOLAIRE ET DIRECTION JEUNESSE



Poste à temps partiel avec 2 fonctions principales (27,5H)

Coordination du Restaurant scolaire aux Landes-Génusson (12h / semaine)

- Coordonner le service et la pause méridienne,
- Manager l'équipe d'accompagnateurs,
- Assurer le lien avec les familles et les partenaires,
- Etre garant de la pédagogie et de la sécurité des enfants,
- Accompagner les enfants au quotidien sur la pause méridienne,
- S'assurer de l'application du projet de service.



Pour postuler

CV et lettre de motivation à envoyer :

i.villeneuve@famillesrurales85.org

Direction de l'accueil de loisirs 11-14 ans à Saint Malo du Bois (17,5h / semaine)

- Concevoir et animer le programme d'animation,
- Participer à la réalisation du projet éducatif avec les bénévoles,
- Suivre, gérer l'ACM et son budget,
- Développer et entretenir les relations partenariales avec la collectivité et le réseau Familles Rurales,
- Organiser les événements et la promotion de l'ACM,
- Accompagner les bénévoles dans l'animation de la commission.



ASSOCIATION DE
SAINT-MALÔ-DU-BOIS



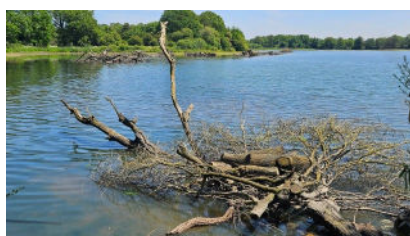


LA CITÉ DES OISEAUX : LA GESTION DES NIVEAUX D'EAU

Une gestion particulière est pratiquée sur les étangs de la Cité des Oiseaux afin de préserver et favoriser la biodiversité. Par sa faible profondeur, le petit étang s'envase rapidement, limitant ainsi son rôle de bassin tampon pour l'ensemble du site. Une mise en assec est nécessaire. Par conséquent, celle-ci provoque un abaissement du niveau du grand étang.

L'intérêt de cette gestion des niveaux d'eau est multiple :

- Diminuer l'envasement du petit étang par la minéralisation des vases ;
- Augmenter la surface des grèves et vasières, lieu de reposoir et de nidification d'oiseaux limicoles comme le petit gravelot ;
- Favoriser le développement de plantes spécifiques dont les graines sont restées en dormance. Des espèces remarquables comme l'élatine à six étamines et le souchet de Michel peuvent ainsi se développer sur les grèves ;
- Améliorer la qualité de l'eau et permettre d'augmenter les herbiers aquatiques.



Le saviez-vous ?

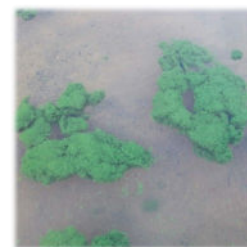
Du bois et des branchages ont été installés dans les étangs. Ces aménagements simples constituent des «récifs» favorables à différentes espèces : zones de refuge, supports de ponte et de nidification et reposoirs.

LES CYANOBACTÉRIES : C'EST QUOI ?

Appelées algues par erreur, il s'agit bien de bactéries microscopiques. Première forme de vie apparue sur Terre, elles sont naturellement présentes dans tous les milieux aquatiques. Surtout visibles quand elles prolifèrent et s'accumulent, leur développement est un des symptômes du déséquilibre du milieu mais aussi du réchauffement climatique.

Quels sont les facteurs de prolifération ?

- une température élevée
- un faible niveau d'eau
- un excès de nutriments (surtout le phosphore) dans l'eau
- et les sédiments
- un ensoleillement important



Quelles sont les conséquences de leur développement ?

- Disparition des herbiers aquatiques
- Baisse du taux d'oxygène dans l'eau entraînant la mortalité des poissons
- Production de toxines : intoxication en cas d'ingestion
- Nuisance olfactive

Peut-on faire disparaître les cyanobactéries ?

Elles ne peuvent pas être traitées ni retirées. Seule la disparition des facteurs de prolifération entraîne son élimination. La réduction de l'envasement (mise en assec prolongé) et l'amélioration de la qualité de l'eau sont les deux leviers principaux. En cas d'apparition, éviter le contact avec l'eau. Pour rappel, l'accès à l'eau, la pêche et la baignade sont interdits à la Cité des Oiseaux.



Les cyanobactéries ne doivent pas être confondues avec les algues vertes filamenteuses qui se développent parfois sur les étangs. Ces dernières ne présentent aucun danger. Elles sont d'ailleurs consommées par des oiseaux ou utilisées pour la fabrication des nids.



DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
13 JUILLET	FEU D'ARTIFICE	LA GODELINIERE	LES D'BRIDES
23 AOUT	CINEMA DE PLEIN AIR	CITE DES OISEAUX	LAND'NATURE
6 ET 7 SEPTEMBRE	COLLECTE DE PAPIER	PARKING RIEKER	ECOLE ST RAPHAEL
14 SEPTEMBRE	INAUGURATIONS	CENTRE BOURG	MAIRIE

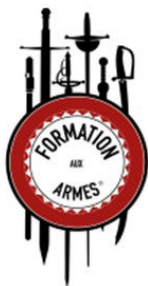


LA MÉDAILLE D'OR AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SABRE LASER !

La médaille d'or pour Matt et Mathis aux championnats de France de sabre laser chorégraphié !

Le 8 juin dernier, Matt et Mathis, escrimeurs de la Formation aux Armes ont remporté la médaille d'or dans la discipline des duels. Ils ont présenté leur numéro "Un dernier serment" après des mois de travail de technique artistique et de mise en scène.

Sous le coaching de Maître Julien Pennanec'h, ils ont vécu une aventure hors du commun et ont ramené la médaille d'or pour la région Pays de la Loire.



LES P'TITS LUTINS

L'association Les P'tits Lutins organise des matinées d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur(s) parent(s) de leurs 3 mois jusqu'à leur entrée à l'école. Nous sommes ouverts le lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 en période scolaire dans les locaux de la périscolaire (3 rue du stade). Chacun est libre de venir quand il le souhaite.

Ces matinées sont l'occasion pour les petits de rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes et aussi de découvrir de nouveaux jeux et activités.

Le tarif annuel s'élève à 15€ par enfant à partir de ses 6 mois (gratuit avant).

Parent ou assistant(e) maternel(le), ces rencontres vous intéressent ? N'hésitez pas à nous envoyer un mail ou nous appeler pour avoir plus de renseignements et recevoir la fiche d'inscription. Vous pourrez aussi venir nous rencontrer lors d'une matinée d'éveil.

A bientôt !

Le bureau des P'tits Lutins



GYM DOUCE Saison 24/25

Reprise des cours le jeudi 12 septembre à 9h00 à la Salle Safrane. Toutes les personnes intéressées sont invitées à 2 cours d'essais en septembre.

C'est une activité qui est adaptée à tous et à toutes, les cours sont variés.

Renseignements sur place.

Contact : 06.09.72.64.33.



LE FESTIVAL BOUGE TON BOCAGE

Le Festival Bouge ton Bocage est de retour pour sa 13^{ème} édition ! Chaque année, la Communauté de Communes s'allie avec les associations locales et les communes pour proposer des moments conviviaux et familiaux avec des spectacles musicaux, entraînants et avec une touche d'humour à partager en famille ou entre amis. Tous les dimanches du 25 août au 15 septembre à partir de 16h, assistez à la 13^{ème} édition du Festival Bouge ton Bocage. Participez à l'ouverture de cette nouvelle édition à Chambretaud en vous projetant dans l'univers Western avec « Sandy et le Vilain Mc Coy » puis chantez et dansez avec les artistes du spectacle « La guinguette des Loupiots » à 17 h 30.

Le dimanche 1^{er} septembre à la Gaubretière, vivez un après-midi musical en assistant à un véritable jukebox vivant avec le spectacle « Juke You » puis découvrez le côté décalé de « Zik Zap » à 18 h 15. Cette date est organisée avec l'association La vie au château à La Gaubretière, le Comité des fêtes aux Landes-Genusson et le Comité des fêtes à Saint Martin des Tilleuls.

À Mortagne-sur-Sèvre, retrouvez le spectacle déjanté « Gamelle », puis découvrez comment deux serveurs d'un restaurant s'adaptent à leur nouvel environnement à 17 h 45 avec le spectacle « Aux p'tits rognons ».

Pour clôturer le festival, rendez-vous à Treize-Vents le 15 septembre pour redécouvrir le cirque avec des notes acrobatiques, burlesques et humoristiques de « La famille Morallès » avec leur spectacle « Qui sommes nous-je ». Le festival se terminera sur une touche musicale avec « Commandant Coustou ».

Toute la programmation Bouge ton Bocage et plus d'informations sur www.paysdemortagne.fr

Bouge!
TON BOCAGE!
du 25 août au 15 septembre 2024

Les dimanches
à partir de 16h
2 spectacles
par date
Entrée
gratuite

ARTS DE RUE
MUSIQUE

CHANVERRIE 25 AOÛT	LA GAUBRETIÈRE 1 ^{ER} SEPT.	MORTAGNE 8 SEPT.	TREIZE-VENTS 15 SEPT.
-----------------------	---	---------------------	--------------------------



Scannez-moi !
Pour découvrir la programmation
complète du festival.

Pays de
Mortagne
www.paysdemortagne.fr

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2024

Présents :

Mmes BOSSARD, BRETIN, ESENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN;
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HILAIRET, MOUILLÉ, O ROY, JP ROY, VINET.

Absents excusés : Mme BAUDON donne pouvoir à M. VINET
M. HERLIN

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 11 juillet 2024

EXERCICE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 12 rue de Sarcelles, cadastré section B n° 1302 d'une superficie de 709 m²

CONVENTION DE MAITRISE D'OEUVRE AVEC LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE VENDEE - ETUDE D'AVANT PROJET D'UNE GARE ROUTIERE RUE PIERRE DE COUBERTIN

Monsieur le Maire expose le projet reçu de la société publique locale vendée expansion relative à l'aménagement d'une gare routière rue Pierre de Coubertin, pouvant contenir 2 arrêts bus, 1 quai bus et ses connexions piétonnes vers la rue Pierre de Coubertin, des places de stationnement VL à proximité du Stade ainsi que des accès respectifs aux fonds de jardin des parcelles riveraines. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées approuve les conditions de ladite convention,

FIXATION DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu d'actualiser annuellement les tarifs du restaurant scolaire. Il est ainsi proposé pour l'année scolaire 2024-2025, à savoir :

	2024/2025
Repas réguliers Maternelles	4.30€
Repas réguliers Primaires	4.40€
Repas irréguliers	4.60€
Tarifs Forfait	1.80€
Repas enseignant	5.80€

Émilie PIFTEAU, Morgan GAUTHIER, Caroline GABORIEAU, Damien HILAIRET ne prennent pas part au vote et sortent de séance, ayant un intérêt personnel à la présente question.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées 13 OUI, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION, le Conseil Municipal :
APPROUVE lesdits tarifs,

DIT qu'ils seront appliqués à compter de la rentrée de septembre 2024 pour l'année scolaire 2024/2025.

SUBVENTION AU PROFIT DE L'APEL DE L'ECOLE SAINT RAPHAEL - CLASSE DE NEIGE 2025

Monsieur le Maire présente le diaporama préparé par l'APEL de l'École Saint-Raphaël exposant le projet de classe de Neige à la station de ski de Saint-Lary (Hautes-Pyrénées) du 13 au 17 janvier 2025 pour les élèves de cycle 3 (CM1 et CM2), soit 72 enfants. La proposition de bilan financier s'établit comme suit :

	Coût	Coût par élève
Prix du voyage	30 960€	430€
Assurance	1 080€	15€
Subvention mairie	10 800€	150€
Subvention APPEL	3 960€	55€
Coût total	17 280€	240€

L'avis du Conseil est sollicité sur la subvention supportée par la Commune : 10 800 €, ramenant in fine le coût pour les familles, par enfant à 240 €.

Sortent de séance et ne prennent pas part au vote ayant un intérêt personnel à la présente question : Émilie PIFTEAU, Morgan GAUTHIER, Caroline GABORIEAU, Damien HILAIRET. Il est soumis au vote le montant de la demande de subvention communale à hauteur de 150 €/élève (72 enfants) soit un montant global de 10 800 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des voix exprimées, 6 OUI, 7 NON, 0 ABSTENTION :

- REJETTE la demande de subvention communale de 150 €/enfant

- SOUMET au vote une nouvelle proposition à hauteur de 130 €/enfant (72 enfants), soit un montant global de 9 360 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des voix exprimées, 8 OUI, 5 CONTRE, 0 ABSTENTION :

PRECISE que la subvention communale est fixée à 130 € par enfant (72 enfants), soit un montant global de 9.360 €,
AUTORISE Monsieur le Maire à engager la dépense correspondante et signer tout document y afférent.